



La commune de Saillon a déclaré des zones réservées pour une surface totale de 2,32 hectares. MASOTTI

Des terrains à bâtir en zones réservées

SAILLON

La commune soumet à l'enquête publique la création de zones réservées pour cinq ans.

A l'exemple d'autres communes valaisannes, celle de Saillon a décidé de déclarer des zones réservées sur son territoire communal. Sont concernés trois secteurs sis en zone à bâtir, pour une surface totale de 2,32 hectares. La commune de Saillon ne présentant pas de surplus théorique de zones à bâtir, cette décision répond avant tout à des raisons stratégiques, souligne le président Charles-Henri Thurre: «Il n'est pas question de dézonage chez nous. La création de ces zones réservées s'inscrit dans les réflexions en cours pour le réexamen du plan de zones et du règlement communal des constructions et des zones. Nous

désirons préserver des zones pour développer de manière harmonieuse notre commune à l'avenir.»

Les trois secteurs concernés, qui sont encore non largement bâtis, non ou partiellement équipés, se situent en plaine. «Rien n'a encore été défini pour leur future affectation. Nous voulons simplement les bloquer dans le but de garantir l'établissement d'une planification future conforme à nos besoins», ajoute le président. Dans les faits, ces parcelles sont désormais réservées pour cinq ans. A l'intérieur de ces zones, rien ne pourra être entrepris qui aille à l'encontre ou qui compromette la réalisation des objectifs communaux et l'établissement des plans. La création de ces zones réservées, qui sont entrées en force le 18 octobre dernier, est soumise à l'enquête publique jusqu'au 18 novembre prochain.

OLIVIER RAUSIS

Le nouveau projet AOMC amélioré

CHABLAIS Une nouvelle mouture du tracé du train AOMC sera mise à l'enquête publique à la fin novembre avec des plus-values.

PAR ISABELLE.GAY@LENOUVELLISTE.CH

«C'est une étape essentielle qui marque la volonté de finaliser, en accord avec les habitants et les utilisateurs, l'organisation de la mobilité chablaisienne pour les décennies à venir.» Le conseiller d'Etat Franz Ruppen a rappelé hier lors d'une conférence de presse l'importance du projet de sécurisation de l'AOMC.

Le dossier, qui a dû être revu après avoir reçu 54 oppositions de citoyens lors de la première version de 2018, sera à nouveau mis à l'enquête publique le 28 novembre.

Des nuisances réduites

Dans cette nouvelle mouture, de nombreuses modifications ont été apportées. Revêtements phono-absorbants, parois anti-bruit, élargissement des voies de mobilité: les critiques des riverains, ainsi que les remarques des offices fédéraux et cantonaux, semblent avoir été entendues.

«On compte une soixantaine d'améliorations entre la première version et celle-ci», a détaillé le chef du projet aux TPC, Jean-Bernard Duchoud. «Ces adaptations concernent l'environnement, la réduction des nuisances ou encore des modifications d'ordre technique.» La direction des TPC ajoute avoir signé plus de 400 conventions avec des propriétaires impactés. «Cela nous donne de bons espoirs pour la suite du dossier et cette nouvelle mise à l'enquête», a estimé le directeur des TPC, Grégoire Praz. Le nouveau tracé doit permettre tout d'abord de sécuriser le



La gare unique de Monthey, avec son nouveau bâtiment pour les voyageurs, se muera en un pôle régional de transports publics. BONNARD + WOEFFRAY ARCHITECTES

parcours du train entre Monthey et Collombey-Muraz en le séparant de la route cantonale. Les futurs aménagements profiteront également à l'offre de transports publics revue à la hausse dans toute l'agglomération. «C'est un projet extraordinaire qui nous permet d'atteindre d'autres objectifs, comme la mise en conformité de toutes nos halles et nos gares ou encore des parcours plus rapides avec, aux heures de pointe, une cadence à quinze minutes entre Monthey et Aigle et trente minutes sur la vallée d'Illicz», a ajouté Grégoire Praz.

La gare CFF de Monthey se muera en un pôle de transports publics, assurant les liai-

sons avec le train RegionAlps, les bus urbains et les taxis. L'ancien tracé AOMC, le long de la route cantonale reliant Collombey au centre-ville de Monthey, sera quant à lui réaménagé en axe de mobilité douce.

«Une révolution pour la région»

«Ce dossier est une révolution et une grande plus-value pour notre région», a déclaré le président de Monthey, Stéphane Coppey. «Nous aurons un véritable hub de transports publics à proximité du quartier sous-gare, qui a connu un fort développement ces dernières années et où se concentrent de nombreuses places de travail.»

Avec ces améliorations, le projet est désormais estimé à 184 millions de francs, financés par la Confédération (85%), le canton du Valais (10,5%) et les communes de Monthey (3%) et de Collombey-Muraz (1,5%). Les travaux devraient débuter en 2025 pour une durée de cinq ans.

La population de Monthey est invitée au Théâtre du Crochetan le 14 novembre à 19 heures pour une présentation publique et celle de Collombey-Muraz est attendue le 15 novembre à 19 heures aux Perraires. Deux expositions détaillées du projet seront encore visibles jusqu'au 26 novembre dans les centres commerciaux Manor et M Central.

PUBLICITÉ

DIABÉTIQUE ? ÊTES-VOUS BIEN INFORMÉ ?

ENTRÉE LIBRE - OUVERT À TOUS!

Journée d'information sur le diabète
SAMEDI 12 NOVEMBRE 2022
Clinique romande de réadaptation - Sion

De 13h à 17h15

10 stands
4 conférences
1 témoignage
Apéritif

+ INFOS



Quand l'érection ne marche plus...
Dr. Jonathan Mudry

Tout savoir sur l'insuline en pratique
Dr. Yann Vuignier, CHUV

Le diabète touche aussi les os ?
Dresse Elena Gonzalez Rodriguez, CHUV

Le diabétique «acteur de sa maladie»
Dresse Gabriella Arnold Kunz

Parcours de diabétique : une danse à 3.
Témoignage d'Arnald Bertelle

Action Diabète
Aktion Diabetes
Valais - Wallis
actiondiabete.ch



Nouveau prix pour «Sa préférée»

LITTÉRATURE Le roman de la Valaisanne Sarah Jollien-Fardel a été choisi par le jury d'étudiants du Choix Goncourt de la Suisse.

En tournée de rencontres et de dédicaces en France, la romancière et journaliste valaisanne Sarah Jollien-Fardel apprenait hier en soirée que son premier roman «Sa préférée» a été choisi par le jury étudiant du Choix Goncourt de la Suisse 2022 comme ouvrage lauréat. Le prix a été annoncé lors d'une cérémonie réunissant les quelque 70 étudiants suisses participant au jury et représentant les différentes régions linguistiques du pays.

Le Choix Goncourt de la Suisse est né en mars 2015 sous l'impulsion de Pierre Assouline, membre de l'Académie Goncourt, et du professeur bâlois Robert Kopp. Chaque année,

des étudiants issus des Universités de Lausanne, Bâle, Berne, Fribourg, Neuchâtel, de l'Université de la Suisse italienne, de celle de Zurich et de l'École polytechnique fédérale de Zurich, se retrouvent pour débattre des ouvrages présélectionnés de la rentrée littéraire et désigner leur propre «Choix Goncourt de la Suisse».

Un palmarès relevé

Le jury a souligné la puissance de ce roman traitant de «l'appartenance à une terre natale, où Jeanne, la narratrice, n'aura de cesse de revenir, malgré son enfance gâchée, malgré sa colère, aimantée par son amour pour sa mère et la culpabilité



L'autrice Sarah Jollien-Fardel.
SABINE PAPILLOU

de n'avoir su la protéger de son destin.»

Sarah Jollien-Fardel rejoint donc au palmarès de célèbres auteurs tels que Mohamed Mbougar Sarr, Lola Lafon, et Louis-Philippe Dalembert.

L'écrivaine valaisanne sera en outre invitée au printemps 2023 à rencontrer le jury étudiant qui l'a sélectionnée lors d'une conférence publique.

«A l'évocation de ce prix, je pense à ces mots d'André Maurois: «Un soir consacré à la lecture des grands livres est pour l'esprit ce qu'un séjour en montagne est pour l'âme.» Ici, en Suisse, ces mots prennent tout leur sens et peut-être auront-ils inspiré nos étudiants. Ils se sont plongés dans la littérature francophone contemporaine, et ont débattu, défendu leurs idées pour finalement obtenir un consensus et désigner «leur» Choix Goncourt. Félicitations à eux!», a déclaré Frédéric Journès, ambassadeur de France en Suisse et au Liechtenstein, lors de la cérémonie d'annonce du lauréat.

JEAN-FRANÇOIS ALBELDA